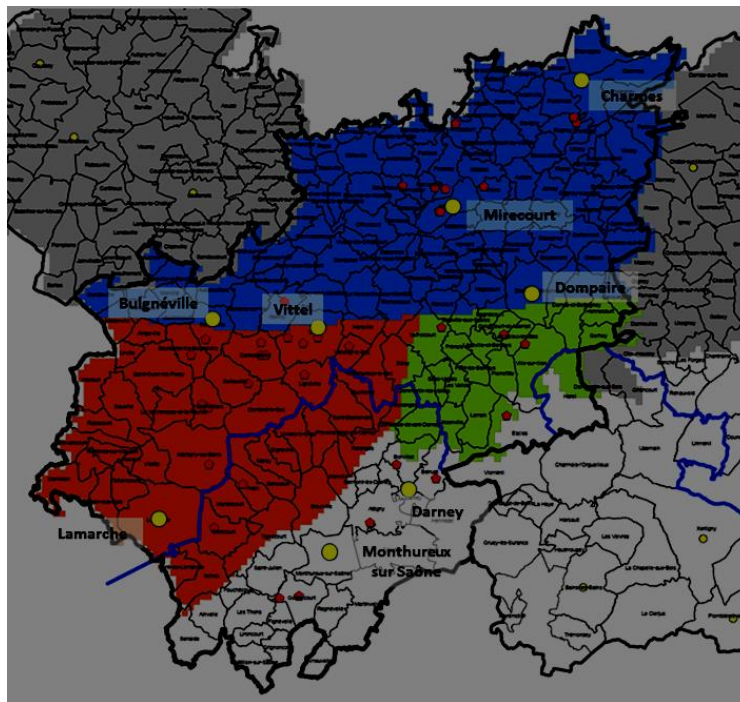


CONCERTATION SAGE GTI

Note de synthèse des entretiens avec des acteurs du SAGE GTI

2 aout 2017



Yorck von Korff
Président
Tel. 06 74 88 63 04
Yorck.von-korff@flow-ing.fr
www.flow-ing.fr

flow~ing

La fluidité dans vos projets

Table des matières

Table des matières.....	2
Introduction.....	3
Contexte de cette note.....	3
Objectif de cette note de synthèse.	3
La méthode.....	4
Les résultats.....	5
1. Le contexte du SAGE GTI dans la perception des interlocuteurs.....	5
2. Perception de l'historique du SAGE.....	7
3. Les objectifs et les sujets	12
4. L'ambiance actuelle entre les parties prenantes	15
5. Les idées des acteurs sur des solutions possibles pour équilibrer la nappe	18
6. Les idées des participants sur le processus de concertation à mettre en place	21
Annexe 1 : Liste des entretiens menés	24
Annexe 2 : Questionnaire semi-directif utilisé	26

Introduction

Contexte de cette note

Entre le 30 mai et le 16 juin 2017, dans le cadre de la concertation du SAGE GTI, le prestataire a interviewé 28 parties prenantes en 21 entretiens.¹

Objectifs des entretiens

L'objectif des entretiens était principalement de mieux comprendre la vision des parties prenantes du SAGE GTI sur :

1. Le contexte du SAGE
2. Son historique
3. L'objectif et les sujets à traiter
4. L'ambiance actuelle entre les parties prenantes
5. Leurs idées sur des solutions possibles pour équilibrer la nappe
6. Les idées des participants sur le processus de concertation à mettre en place

Cette meilleure compréhension de la situation devra permettre au prestataire de concevoir un processus de concertation adapté et aussi de mieux appuyer les échanges entre les parties prenantes pendant ce processus.

Les personnes interviewées

Le Conseil départemental a proposé les personnes à interviewer dont quatre hors CLE. Chaque collège de la CLE y était représenté. Néanmoins, le but n'était pas d'obtenir une représentation exacte mais une diversité et une richesse d'information.

L'expérience des interlocuteurs avec le SAGE GTI était très diverse. Au moins quatre personnes sont dans la CLE seulement depuis 2016 alors qu'au moins cinq étaient conscient de la problématique du GTI avant même la création du SAGE en 2008. Parmi les autres interlocuteurs on trouve des personnes qui sont entré dans la CLE déjà en 2008 et d'autres lors les années suivantes. Cette différence d'ancienneté a mené à des connaissances très variées concernant le sujet parmi les interlocuteurs – un point à prendre en compte dans la conception du processus de concertation.

Objectif de cette note de synthèse.

Cette note va résumer la méthode et le contenu des entretiens. Le plan du chapitre sur contenu des entretiens est donnée au début de cette page sous le point « objectifs des entretiens ».

¹Voir l'Annexe 1 pour les détails des personnes interviewées.

La méthode

Après une étude de documents et un échange préliminaire avec l'animatrice du SAGE, le prestataire a construit un questionnaire semi-directif.² Ce questionnaire était la base pour la conversation avec les interlocuteurs. Toutefois, pendant les entretiens, le prestataire a choisi de ne pas poser chaque question à chaque interlocuteur afin de favoriser une conversation plus naturelle.

Pendant les entretiens le prestataire a pris des notes. Il a ensuite transcrit ces notes pour chaque entretien. Une fois les transcriptions terminées, le prestataire a structuré les réponses par thématiques communes dans une première synthèse qui comprend un peu plus de 13500 mots. Cette synthèse « crue » constitue la base de ce résumé où les différents éléments de la première synthèse ont été condensés davantage.

Un entretien a généralement duré 90 minutes, avec certains plus ou moins longs. La majorité des entretiens a été menée en présentiel, avec seulement un entretien par téléphone et un autre entretien avec un interlocuteur présent sur place et l'autre joint par le téléphone.

Afin d'encourager les interlocuteurs à parler ouvertement le prestataire leur a assuré de ne pas lier les opinions et les personnes dans cette note de synthèse. Un anonymat des personnes est donc maintenu dans cette note. Quand la note parle d'un « acteur » et de « il » cela ne veut pas forcément dire que cette personne était masculine. Quand la note parle d'une « personne interviewée » cela ne veut pas forcément dire qu'il s'agit d'une femme.

Cette note reprend des citations des interlocuteurs. Pour certaines citations il n'était pas possible d'assurer le verbatim à cent pour cent car le prestataire était parfois obligé d'utiliser des abréviations dans ses notes. Certaines citations intègrent donc des légères reformulations de ce qu'un interlocuteur peut avoir dit. Néanmoins, le prestataire a assuré qu'en aucun cas un sens intentionné ne serait changé. Là où une intention n'était plus très claire aucune citation n'a été utilisée.

²Voir l'Annexe 2.

Les résultats

1. Le contexte du SAGE GTI dans la perception des interlocuteurs

Le déficit de la nappe comme un problème qui lie les acteurs

Si toutes les personnes interviewées sont conscientes que la nappe es GTI est surexploitée, certaines soulignent que « la ressource est en déficit depuis plus de 40 ans » (mais que c'est seulement depuis la mise en place du SAGE qu'on commence à traiter le sujet). D'autres mettent en avant qu'il « s'agit d'une ressource unique et irremplaçable ». Une personne a mentionné que « le destin de ces acteurs est lié par la ressource ».

C'est cet état déficient de la nappe du GTI qui **pose donc le sujet pour la concertation** : « Comment équilibrer la nappe ? » Dans les mots d'un interlocuteur : « Le sujet est simple : Il manque de l'eau ».

Le poids de l'économie

Au moins deux interlocuteurs ont utilisé l'expression de la « mono-industrie » pour la zone de Vittel et Bulgnéville avec la fromagerie Ermitage et Nestlé Waters qui auraient un « poids sur l'emploi ». Nestlé Waters, selon une personne, a aussi créé une industrie de « bouchons et étiquettes » autour. Selon plusieurs interlocuteurs – mais cette vision n'est pas partagée par tous - « si Nestlé Waters ferme c'est une catastrophe économique pour la région. C'est terminé. »

D'autres interlocuteurs reconnaissent que le territoire autour de cette zone de Vittel – comme par exemple Contrexéville – est « en chute » ou « reste à valoriser » mais n'attendent pas beaucoup en termes d'emploi de la part de Nestlé dans le futur à cause de l'automatisation dans l'embouteillage.

Plusieurs interlocuteurs considèrent que l'Etat et le département ont favorisé pendant longtemps les intérêts de l'économie au détriment de l'environnement. « L'environnement cela ne branchait pas ». « L'Etat n'a pas joué son rôle de préservation. Les personnes du territoire ont vécu sur ce territoire sans se poser des questions [sur l'état de la nappe]. »

Liens entre acteurs politiques et économiques

Les liens entre acteurs politiques et économiques sont forts dans la zone du SAGE GTI. Un interlocuteur a donné l'exemple de Christian Franqueville, maire de Bulgnéville et ancien député qui est un même temps ancien salarié de l'Ermitage. L'Ermitage continue à employer divers élus locaux avec différentes fonctions dans l'entreprise. Il y a aussi des maires dans la zone du GTI qui ont été des employés de Nestlé Waters précédemment.

Dates butoirs et contexte européen

Dans la vision de certains acteurs – pas tous – « il faut être en équilibre quantitatif en 2021. On ne peut pas attendre 20 ans. » Et cela veut dire pour ces mêmes acteurs que « en fin 2017 le SAGE GTI doit être élaboré. » Ils considèrent que de mener à bien ce SAGE dans ces délais est une obligation de l'Etat dans le cadre législatif européen : « C'est le SAGE de la République »

Gouvernance

Actuellement le SAGE est porté par le Conseil départemental. L'Etat se donne un rôle en appui. Il « ne veut pas faire du top-down » selon un interlocuteur. La concertation est vue comme une solution qui permet d'intégrer tous les besoins.

Plus généralement, différents acteurs ont mentionné l'intérêt de l'Etat et du Conseil départemental de déléguer le portage de la gestion de la nappe GTI à une structure encore plus locale sur le moyen terme. Cependant, selon eux, les élus locaux « ne sont pas moteurs » dans cet effort. Cela malgré un cadre légal (la loi NOTRe) qui prévoit une délégation de la gestion de l'eau au niveau des Communautés de Communes à partir de 2020 au plus tard.

En contraste avec cette vision, il y a aussi certains acteurs qui voient cette posture de concertation et délégation locale plutôt négativement et préfèrent des décisions rapides (mais sans spécifier ces décisions). Selon au moins deux acteurs le préfet essaie d'éviter de prendre une décision concernant la mise en équilibre de la nappe. Selon trois autres interlocuteurs le Conseil départemental ne joue pas son rôle de « chef » dans cette situation.

Ces visions différentes sur la gouvernance donnent donc une image qui peut être décrite comme un effort de délégation de la gestion d'en haut avec une réticence d'en prendre la charge d'en bas.

Complexité des différents intérêts locaux

Certains acteurs – mais pas tous - voient clairement la complexité des intérêts locaux dans la zone du GTI en déficit. Par exemple un acteur mentionne le caractère urbain de la ville de Vittel qui contraste selon eux avec le caractère rural des communes autour. Un autre acteur met en avant l'habitude de la ville de Vittel de travailler en affermage avec une entreprise multinationale contre des habitudes de travailler plus en régie dans les petites communes.

Aussi il existe différents syndicats d'eau avec des intérêts propres qu'il faudrait intégrer dans le cas d'une gestion commune. Il y a par exemple certains SIE (par exemple Bulgnéville) avec des investissements récents dans des forages et d'autres SIE qui doivent en faire. Il y a donc aussi des opportunités de mutualisation entre les communes mais pour faire cela une volonté politique est nécessaire. A ce moment-là, cette volonté n'était pas vraiment constatée par les interlocuteurs.

Selon certains, il existe aussi encore d'autres intérêts commerciaux et politiques entre les différents SIE. Dans la perception d'au moins un acteur le SI des eaux de la Vraine et du Xaintois « veut vendre son eau » à d'autres SI mais cet acteur disait aussi « je suis contre » dans ce cas pour des raisons de la qualité de cette eau.

Sur ce point concernant les complexités des différents intérêts locaux nous pouvons résumer que ces différents intérêts locaux ne sont pas encore complètement transparents aujourd'hui. **Ils méritent d'être clarifiés davantage** car ils risquent de jouer un rôle important lors du processus de concertation notamment au moment où d'éventuelles solutions seront envisagées.

Complexité thématique du sujet en général

Les acteurs du territoire du GTI sont probablement d'accord sur l'idée que la question de *comment* équilibrer la nappe est énormément complexe. Dans ce sens plusieurs acteurs ont mentionné les « pavés à lire » et des « dossiers copieux » pour indiquer l'énorme quantité d'informations déjà

disponible. Il y a même des acteurs qui disent que « beaucoup d'études » ont été faites mais que tous les acteurs dans la CLE n'ont probablement pas lu tout ce qui est disponible.

D'un autre côté d'autres parties déplorent « l'opacité du sujet » c'est-à-dire que selon eux certaines informations importantes ne sont pas toujours faciles à obtenir malgré la disponibilité de toutes les autres données.

Cela donne une impression qu'après presque 10 ans de travail sur le SAGE il existe trop et trop peu d'information en même temps. Pour le processus de concertation cela implique des **efforts pédagogiques** importants qui devraient aussi clarifier ou il y a encore des déficits d'information.

Conscience publique du sujet

Malgré la quantité des informations produites les personnes interviewées semblent plutôt d'accords que le grand public est peu conscient des enjeux. Selon certains interlocuteurs cela est aussi le cas pour un grand nombre d'élus du territoire.

Pour le processus de concertation cela soulève la question de **l'implication du grand public et éventuellement d'autres décideurs du territoire (élus)**. **Plusieurs personnes ont mentionné le risque d'un rejet des résultats du processus de concertation si cette implication se fait seulement à la fin.**

2. Perception de l'historique du SAGE

Cette section de la note de synthèse rend les perceptions des interlocuteurs sur l'historique du SAGE. L'objectif n'est donc pas d'écrire un historique complet comme un historien le ferait mais seulement de transmettre les aperçus les plus importants des parties prenantes. Afin de faciliter la lecture, le prestataire a structuré cet historique en 5 phases (auxquelles certains des acteurs ont aussi fait écho):

- ◆ Avant le SAGE (avant 2008)
- ◆ Initiation du SAGE avec un premier temps de travail (2008-2013)
- ◆ Arrêt (2013-2015)
- ◆ Clash (2015-2016)
- ◆ Efforts de renouvellement (2016-2017)

Avant SAGE (avant 2008)

Les thématiques du *déficit*, mais aussi du *challenge de protéger la qualité de la ressource* et finalement les *difficultés de gouvernance* ont joué un rôle dans cette phase.

Au moins un acteur a pris une perspective très longue et a souligné que l'histoire de la nappe commence « il y a trois cent mille ans quand le GTI s'est formé » Plusieurs acteurs ont dit que la ressource est en déficit depuis plus de 40 ans et un autre interlocuteur que « dans le passé l'erreur dans la vision sur la nappe était qu'elle était sans limites ». Dans ce dernier sens deux interlocuteurs ont remarqué que Nestlé Waters a reçu des nouvelles autorisations dans les années 2000 bien que le déficit était déjà connu avant.

Plusieurs interlocuteurs ont mentionné le projet de protection de la qualité des autres nappes de Vittel/ Contrexéville dès 1989 (projet Agrivair) initié par Nestlé Waters et l'INRA: «A l'époque les

agriculteurs passaient au maïs. Il y avait le danger des pesticides. Maintenir l'agriculture avec zéro pesticides et nitrates était le challenge ». Même si pour divers interlocuteurs ce projet paraît réussi dans ses objectifs de protection qualitative pour un interlocuteur c'est seulement « un projet de com ».

Concernant la gouvernance, trois interlocuteurs ont mentionné la difficulté de trouver une structure porteuse pour le SAGE à la fin des années 2000. Selon l'un d'eux le Conseil départemental ne voulait pas porter le SAGE car il ne pouvait pas créer de postes à l'époque (en 2008) sous la pression de la crise économique. Selon d'autres, le SAGE n'était pas non plus une priorité politique pour les décisionnaires du Conseil départemental.

En même temps il existait une structure associative - la Vigie de l'eau - qui avait comme objectif « de concevoir, gérer et développer à Vittel un espace de culture scientifique, technique et industrielle dédié à l'eau et au développement durable » (site web de la Vigie). Cette structure a émergé de la coopération des anciens employés de Nestlé Waters et des scientifiques avec d'autres partenaires locaux comme la ville de Vittel. Au final une décision était prise que cette structure porterait le SAGE et embaucherait l'animateur tout en ayant un appui financier de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental qui mettait à disposition ses locaux pour héberger l'animateur. Pour un interlocuteur la Vigie était « la boîte au lettre » du Conseil départemental et il n'y avait « pas d'ambiguïté concernant pour qui l'animateur travaillait. C'était un outil pour le Conseil départemental ». Par contre cette perception a seulement été énoncée une fois parmi les interlocuteurs.

Initiation du SAGE avec un premier temps de travail (2008-2013)

Le SAGE a officiellement commencé en 2008 et la première CLE a été mise en place en septembre 2010 avec Jean Jacques Gaultier comme que président. Sur cette phase de mise en place un acteur a critiqué que « le début de la CLE était bizarre. On apparaissait dans les documents sans avoir été consulté. »

Le travail sur l'Etat des lieux a commencé en 2010. Pour les interlocuteurs déjà présents à cette phase c'était une période « chouette », « ça roulait sans écueil », « c'était calme ».

Selon d'autres c'était une phase plutôt technique qui restait – selon un interlocuteur – sous l'impression que « l'Etat ne voulait pas réduire les activités économiques » dans la zone. La question – officieuse – à laquelle il fallait répondre selon un autre interlocuteur était « comment on trouve des solutions pour alimenter Vittel (Nestlé Waters) et Bulgnéville (Ermitage). »

Selon un autre interlocuteur c'était un premier travail de sensibilisation pour les collectivités locales et même pour la population locale car il y avait aussi un travail en ateliers avec des concertations locales.

Cependant un interlocuteur a critiqué sur cette phase que « ces études ont été faites sans connaissances des réalités. Les techniciens ont seulement lu des documents mais ils n'ont pas parlé avec nous. »

Arrêt (2013-2015)

La fin de la phase précédente est marquée par une réunion du comité technique de la CLE en novembre 2013.

Dans cette réunion le BRGM a présenté deux hypothèses de consommation sur le territoire une haute (avec effet de changement climatique et croissance économique du territoire) et une basse. Pour ces scénarios le BRGM a présenté des programmes de mesures (décrits en détail dans un rapport de 2013³). Il s'agit de « douze mesures d'économie d'eau ciblant les usages municipaux, touristiques, agricoles et domestiques, » (rapport de 2013) de deux mesures de substitution et de trois mesures de transfert d'eau «avec des ressources en bordure ou en dehors du territoire du SAGE GTI reposant sur la construction de nouvelles infrastructures de transfert d'eau à partir :

- ◆ des alluvions de la Moselle ;
- ◆ des calcaires du Dogger ;
- ◆ du Syndicat Vraie et Xaintois. » (rapport de 2013)

Les différentes mesures sont analysées pour leurs coûts probables et leur efficacité. Différentes combinaisons de ces mesures constituent ensuite des « scénarios » qui sont appelés :

- ◆ *RCE (ratio coût-efficacité) Croissants*. Ce scénario « applique le critère du moindre coût et favorise donc les mesures les moins coûteuses par m³ d'eau économisé ou substitué » ;
- ◆ *Priorité aux économies d'eau*. Ce scénario « met en place en priorité les mesures visant à réaliser des économies d'eau ;
- ◆ *Priorité à la substitution*. Ce scénario « donne la priorité aux mesures de substitution ;
- ◆ *Priorité aux délais*. Ce scénario « favorise quant à lui les mesures dont les délais avant lesquels la mesure est réellement efficace sont les plus courts, autrement dit les mesures qui permettent de réduire les déficits dans la nappe des GTI le plus rapidement possible. » (Citations du rapport mentionné de 2013)

Comme dans cette réunion du comité technique il y avait seulement 15 participants - et pour la plus grande partie des techniciens (les associations n'étaient pas présentes) - il était prévu de présenter ces résultats dans une CLE en 2014. Or, la réalisation de cette idée devait attendre jusqu'en avril 2016. Et donc – dans les mots de certains interlocuteurs (mais pas de tous) – entre fin 2013 et fin 2015 « il ne se passait plus rien ».

D'autres interlocuteurs décrivent cette phase comme « une pause » ou comme une « phase d'arrêt ». Effectivement, pendant cette phase il n'y avait pas de CLE, la prochaine intervenait seulement en fin 2015.

Les raisons pour cette phase sans CLE ont été attribuées par différents interlocuteurs à des intérêts politiques dirigés à des objectifs autres que la poursuite du SAGE. Selon plusieurs interlocuteurs le président de la CLE, Jean-Jacques Gaultier, se concentrait sur les élections municipales à Vittel où il est élu maire en 2014. Selon deux autres interlocuteurs Gaultier était en conflit politique avec Christian Poncelet, président du Conseil départemental à l'époque. Selon un interlocuteur « Poncelet voulait écraser les projets de Jean Jacques Gaultier. Cela a rendu le travail difficile. »

³N. Graveline, M. Grémont, L. Vaute, D. Nguyen-Thé (2013) – Analyse coût-efficacité de scénarios d'action du SAGE pour le respect des volumes prélevables dans la nappe des GTI. Rapport final. BRGM/RP-62945-FR, 99 p., 35 ill., 5 ann.

Considérant les intérêts politiques locaux (élection municipales à Vittel) et les rivalités politiques dans le département, dans la perception d'un acteur « Jean-Jacques Gaultier a « enterré le système » du SAGE ».

Un autre acteur, membre de la CLE, a dit sur cette phase : « Pratiquement il n'y avait pas de réunion (de la CLE) jusqu'en avril 2016. Gaultier en tant que président ne s'en est pas beaucoup occupé. Chacun faisait quelque chose sans se concerter. Sans nous consulter. »

Néanmoins différents événements importants sont cités par quelques interlocuteurs pour cette phase :

- ◆ En mars 2014 Juliette Cuny devient animatrice du SAGE (avec des perceptions positives sur son travail par différents interlocuteurs)
- ◆ En avril 2014 Bernard Pruvost, directeur de recherche et développement chez Nestlé Waters, devient président de la Vigie de l'eau (structure porteuse du SAGE à l'époque)
- ◆ En fin 2015, suite aux élections cantonales Claudie Pruvost, épouse de Bernard Pruvost, et adjointe au maire de Vittel remplace Jean Jacques Gaultier à la présidence de la CLE.
- ◆ D'autres membres de la CLE sont aussi renouvelés en 2014 et en fin 2015 suite aux élections municipales et cantonales (ce qui mène à une perte des connaissances déjà acquises sur les dossiers).

Dans la vision d'un seul interlocuteur la phase entre fin 2013 et fin 2015 « n'était pas une perte de temps ». Il considère que les différents développements étaient « nécessaires » et que cette phase a permis de consolider les connaissances existantes même si ces connaissances n'étaient pas largement partagées au sein de la CLE.

Clash (2015-2016)

La phase de la fin de 2015 jusqu'en septembre 2016 est marquée dans la perception des interlocuteurs par une escalade des tensions entre les représentants d'un nombre d'associations dans la CLE d'un côté et d'autres acteurs d'un autre côté. Les controverses concernent un conflit d'intérêt perçu de la part des associations autour de la présidente de la CLE mais aussi la discussion d'un « 5^e scénario » qui ne prévoit pas de mesures de transfert d'eau et se base seulement sur des mesures d'économies pour équilibrer la nappe.

La controverse autour du conflit d'intérêt se déclenche après la réunion de la CLE en avril 2016 quand les associations se sont aperçues que le mari de la présidente de la CLE est un directeur chez Nestlé Waters. La présidente étant aussi adjointe au maire de Vittel qui héberge sur son territoire Nestlé Waters, les associations se sont demandé si la présidente pouvait représenter l'intérêt général. Dans le même temps, le mari de la présidente était aussi président de la structure porteuse du SAGE et donc la légitimité de cette structure est également mise en doute pour certains.

En septembre 2016, Claudie Pruvost est remplacée à la présidence de la CLE par Régine Bégel et le portage officiel du SAGE passe de la Vigie de l'eau au Conseil départemental. L'animatrice – avant salariée de la Vigie – continue son travail pour le Conseil départemental.

Dans la perception d'un interlocuteur « les tensions sont montées très haut » dans cette phase qui était marquée par la réunion de la CLE du 26 avril 2016, des articles dans la presse locale et nationale et finalement des clashes verbaux publics lors des soirées débats.

Dans la perception de différents interlocuteurs, les objectifs du déroulement de la CLE en avril 2016 étaient erronés. Dans les mots d'un acteur « après la CLE de reconstitution en automne 2015 il aurait fallu une CLE de relancement » donc une CLE plus pédagogique qui aurait fait le point sur les différentes options mais qui aurait aussi pris en compte le « 5^e scénario » proposé entre-temps par les associations. Cela n'était pas le cas.

Dans les mots d'un acteur « la présidente voulait faire passer les scénarios de transfert rapidement. Il y avait un effort d'avancer « brutalement ». Un autre interlocuteur fait écho et se rappelle que le vote à la fin de CLE d'avril 2016 (qui finit avec l'acceptation des scénarios de transfert contre le vote des associations) était « brutal ». Un troisième interlocuteur trouvait cette CLE « très tendue et pas constructive ». Un quatrième signale que « les associations avaient du grain à moudre. Il y avait une perte de confiance. Il y avait un sentiment d'attaque. C'était un électrochoc. Aucune discussion technique n'était possible. »

Suite à cette CLE les associations lancent différentes démarches pour dénoncer le conflit d'intérêt perçu de leur part – avec une lettre au Préfet, des informations aux journalistes et dans les réseaux sociaux, des manifestations lors des conférences débats organisés par la Vigie de l'eau et une démarche juridique contre la présidente (en coopération avec l'association Anticor).

Efforts de renouvellement (à partir de fin 2016)

En octobre 2016 Régine Bégel devient présidente de la CLE. Plusieurs acteurs commencent à considérer qu'une concertation devient nécessaire. C'était aussi une demande des associations. Dans les mots d'un interlocuteur : « On n'a pas de SAGE aujourd'hui. On a un Etat des lieux. On a des débats. C'est normal. Il n'y a pas eu consensus. On n'a pas perdu de temps. L'historique du travail est perdu (avec les différents changements dans les CLE). Cela crée des suspicions. Aujourd'hui tout est sur la table. On a beaucoup d'éléments du BRGM. Mais on n'a pas eu de discussions. Aujourd'hui cela commence. »

D'autres acteurs ont plus de doutes : « Le processus a été long et peu efficace. On n'a pris aucune mesure. On pourrait avoir l'impression qu'une situation d'urgence est créée exprès. »

Résumé sur l'historique

En résumé les éléments suivants apparaissent comme importants dans l'historique :

- ◆ Le SAGE commence à exister non par une demande locale mais par une démarche de l'Etat. Sont associés à cela sont des difficultés pour trouver une structure porteuse.
- ◆ Un travail intense technique caractérise le début du SAGE mais en même temps il y a un manque d'implication de toutes les parties prenantes dans ces discussions.
- ◆ Induits par des intérêts politiques le travail de la CLE s'arrête entre fin 2013 et fin 2015. La composition de la CLE se renouvelle et des participants qui avaient acquis des connaissances partent.
- ◆ Une nouvelle présidente veut accélérer les choses à partir de fin 2015. Or, ces efforts sont bloqués par des représentants des associations qui perçoivent des conflits d'intérêts et qui demandent d'étudier un nouveau scénario qui se limite à l'économie d'eau. Ce blocage mène à une volonté de mettre en place une concertation.

3. Les objectifs et les sujets

Les objectifs des parties prenantes

Il faut distinguer les objectifs du SAGE et les objectifs individuels des participants. Sur l'objectif du SAGE il n'y a pas d'ambiguïté : Comme indiqué ci-dessus dans la section sur le contexte l'objectif du SAGE pour la plus grande partie des acteurs interviewés est d'équilibrer la nappe. Par contre, équilibrer la nappe demande des mesures qui touchent aux intérêts individuels des parties et donc à leurs objectifs respectifs. Ces intérêts ont été évoqués par les parties. Ils sont listés ici :

- ◆ *Rendre la ressource en eau pérenne.* Dans les mots d'un acteur « il faut trouver 1 million m³. » Cet objectif est très similaire à l'objectif du SAGE. Trois ou quatre acteurs interviewés soulignent comme objectif la pérennité de la ressource dans la longue durée (un acteur mentionne « les générations futures »).

Toujours sur ce point, plusieurs acteurs pensent qu'il « n'est pas possible de retrouver les niveaux d'antan ». En conséquence ils sont prêts à trouver un nouveau niveau plus bas de la nappe mais qui dans ce cas doit rester en équilibre. Par contre, il n'est pas sûr que tous les acteurs soient conscients de devoir viser un niveau pérenne plus bas qu'avant (cela n'était pas discuté explicitement dans les entretiens).

- ◆ *Permettre un planning à long terme pour l'industrie.* Certaines parties ont souligné le besoin de l'industrie d'avoir « une assurance dans le planning pour le futur et savoir comment continuer ces opérations sur le territoire. ». Cela concerne une sécurité et sur les quantités d'eau disponible mais aussi une stabilité exacte de sa qualité.
- ◆ *Garder la réputation des marques.* L'usage commercial de l'eau impacte fortement l'image des produits et dans certains cas l'image des entreprises mêmes. Deux interlocuteurs ont évoqué l'importance de garder une réputation positive des marques produites sur le territoire. Selon ces interlocuteurs l'industrie doit « pouvoir disposer d'une eau de qualité » pour ces fins. Cette qualité doit être constante et ne pourra pas changer.
- ◆ *Eviter des pertes d'emploi.* Un nombre important d'interlocuteurs ont mentionné cet objectif. Il est lié pour certains à une continuation de l'activité industrielle actuelle, pendant que d'autres interlocuteurs ont souligné que l'automatisation continue dans l'embouteillage ne garantira pas la pérennité de certains emplois et qu'il faudrait penser à de nouveaux modèles d'emploi. Et un interlocuteur a dit que « même si l'emploi est quelque chose d'important il ne faut pas le poursuivre à n'importe quel prix. »
- ◆ *Protéger les habitants en termes d'approvisionnement, qualité et prix de l'eau.* Plusieurs acteurs ont dit qu'il faut assurer la qualité de l'eau pour les habitants de la zone des GTI à un prix acceptable. Un acteur considérait qu'il faut garantir que le consommateur n'a pas de problèmes avec l'approvisionnement en eau. Par contre, certains interlocuteurs ont aussi fait remarquer que certains usages domestiques actuels n'ont pas besoin d'une eau d'une qualité très haute (toilettes, lavage de voiture...).
- ◆ *Défendre la priorité de l'eau potable.* Trois interlocuteurs ont mentionné cet aspect et affirmé que pour eux les priorités dans les solutions mises en place doivent s'orienter dans l'ordre suivant : 1. AEP citoyens ; 2. industries locales et agriculture ; 3. Nestlé Waters. Ces parties prenantes ont évoqué leur impression qu'aujourd'hui cette priorité n'existe pas de cette

manière pour certains d'autres acteurs. Effectivement, plusieurs autres acteurs ont décrit le challenge de satisfaire différents usages non pas selon des priorités dans un ordre donné mais plutôt selon l'idée de « ménager la chèvre et le chou » c'est-à-dire de satisfaire les besoins des différents usagers en même temps.

- ◆ *Protéger les zones humides et d'autres aspects environnementaux liés à l'eau.* Plusieurs interlocuteurs ont évoqué l'aspect patrimonial de l'eau. Un acteur a explicitement remarqué la nécessité de « préserver les zones humides et d'autres zones sensibles. »
- ◆ *Assurer la transition dans la gouvernance.* Au moins quatre acteurs ont parlé de cet aspect et ont dit que pour eux il serait important que « les collectivités se saisissent du SAGE et de la problématique de trouver un équilibre dans la nappe. » Selon eux il « faut encore trouver une structure apte pour porter le SAGE. » Dans leur vision, même le Conseil départemental « reste transitoire. On attend une structure du territoire. » Et : « Le Département ne sera pas porteur pour les actions » mais « accompagnera les collectivités. ». Un acteur a dit que « Il faut créer une dynamique collective de gestion. Est-ce qu'on peut créer une collectivité globale qui gère ? Il faut créer une volonté de gouvernance. » Plusieurs acteurs mettent en avant qu'une interconnexion pourrait créer des bénéfices pour tous par des mutualisations d'investissement.

Par contre un nombre important d'acteurs sont sceptiques sur ce point. Selon un interlocuteur : « L'idée de faire une grande interconnexion ne va pas. ». Comme raison cet interlocuteur a mentionné des intérêts particuliers de certains SIE par exemple de vendre de l'eau à d'autres. Et en effet un interlocuteur exprime concernant l'idée d'utiliser l'eau du SIE de la Vraine et du Xaintois : « Je suis contre. Ce n'est pas la même qualité d'eau. ». Un autre acteur relève la question de « affermage ou régie » qui sera « une question importante pour la gestion du réseau » et qui pour l'instant est géré de différentes manières dans la zone. Un autre interlocuteur trouve par rapport au sujet d'une gouvernance locale que « Les élus ne disent rien et les intérêts ne sont pas bien clairs. »

D'autres sujets à traiter dans la concertation

Les différents intérêts mentionnés dans la section précédente donnent déjà un aperçu des thèmes à traiter dans la concertation. Or, pendant les entretiens, plus de thèmes ont émergé. Les voici :

- ◆ *Pédagogie et transparence des données.* Certains acteurs se sont montrés frustrés car ils ne pouvaient pas toujours accéder aux données souhaitées. Au moins trois acteurs ont mentionné des difficultés pour obtenir certaines données de l'industrie, par exemple. Un interlocuteur souligne l'importance que chacun partage les données qu'il a et que ces données soient correctes : « Concernant la consommation réelle de chacun, tout le monde doit être honnête. »

Au-delà de ces difficultés d'obtention de certaines données, il paraît consensuel entre les acteurs **qu'un effort de pédagogie est nécessaire au début de la concertation**. Un acteur : « On raisonne sur les chiffres qui datent de 2013. On réclame une actualisation. » Un autre : « On a commencé à réactualiser les données. Dans le schéma directeur on est en train d'actualiser les données. ».

Cette nécessité d'actualiser les données est aussi liée à l'impression parmi plusieurs acteurs que dans le passé les volumes d'eau qui doivent être économisés étaient surestimés. Dit un acteur : « Dans l'hypothèse 'haute' retenue étaient 1 million m³ de consommation pour

Nestlé Waters et 900 mille m³ pour l'Ermitage. Aujourd'hui l'Ermitage est sur 650 mille m³ de consommation. Cela pose la question de si des mesures de substitution sont vraiment nécessaires. » Un autre interlocuteur fait écho : « On est maintenant entre 0,5 et 1 million m³ d'économies nécessaires par an » (avant les chiffres étaient plus élevés).

- ◆ *Les détails des économies d'eau.* Selon un interlocuteur « un thème important – **le thème qu'il faut aborder avant les autres** – est : comment faire les économies d'eau. » Un autre acteur formule autrement : « Quel effort chacun devrait faire ? » Un troisième : « Qui peut consommer quels volumes d'eau ? » En d'autres mots la question que les acteurs se posent par rapport aux économies est: Qui devrait mettre en place quelles mesures d'économies? Derrière cette question se cache une autre, très importante : Est-ce qu'il faut faire des transferts d'eau ou non ? Dans les mots d'un acteur : « Il est primordial d'envisager ce qu'on peut faire avant de chercher l'eau »

Plusieurs acteurs se sont montrés optimistes car il y a encore des marges d'économies dans les efforts des particuliers : « Il faut faire des économies où on peut même si cela coûte cher. Par exemple utiliser les toitures dans l'agriculture pour abreuver le bétail. D'autres solutions existent aussi. C'est un travail de fourmis mais il faut le faire. » Un autre : « Est-ce qu'il faut couper le robinet aux industriels ? Non pas forcément. Les économies par les consommateurs vont pouvoir économiser entre 150 et 200 mille m³. On peut aussi économiser un peu à travers les pertes des réseaux publics. » Selon un troisième : « L'Ermitage a des marges ». Un autre acteur évoque des efforts de Nestlé Waters qui seraient nécessaires : « On voit mal comment on peut économiser l'eau potable. La nappe a baissé essentiellement par extraction de Nestlé Waters. »

Ces commentaires indiquent qu'il n'y a pas encore de consensus sur ces mesures.

- ◆ *Pour et contre les mesures de transfert.* Certains acteurs sont convaincus qu'il pourrait être possible de complètement éviter des mesures de transfert d'eau, pendant que d'autres pensent qu'ils sont indispensables. Un troisième groupe d'acteurs a préféré de porter un regard plus précis sur les mesures de transfert possibles et ainsi montrer les différences existantes sur les différentes solutions envisagées ainsi que leur complexité.

Un acteur qui a parlé pour ceux qui sont opposés à des mesures de transfert évoque des arguments relatifs à l'environnement: « Nous sommes opposés à des transferts d'eau et des mesures de substitution. Il y aurait des pipelines avec un impact sur la nature. On asséchera les rivières. Il ne faut pas mettre les tuyaux dans la zone Natura. » Un acteur mentionne le coût des transferts : « C'est aussi trop cher. » Et puis finalement le principe que Nestlé Waters aurait déjà bénéficié de la nappe mais ne contribuerait pas au territoire sur le long terme : « Ça fait plus de vingt ans qu'ils prélèvent trop. Il faut vivre en autonomie territoriale. A un moment Nestlé Waters va s'en aller. Ils ne participeront plus au territoire. Ils auront asséché le territoire. ». La logique derrière ce dernier point est donc que Nestlé Waters devrait faire plus d'efforts qu'aujourd'hui si cela devient nécessaire.

D'autres acteurs sont convaincus qu'il n'y a pas de choix concernant les mesures de transfert: « Tout le monde peut faire des économies d'eau. Mais si on veut préserver Nestlé Waters et la fromagerie on ne peut pas survivre avec des économies » Et un autre acteur : « Il n'est pas notre intérêt de pousser pour des mesures de substitution. Si on peut arriver à des solutions autrement tant mieux. Mais on ne voit pas comment. »

D'autres ont regardé plus précisément les différentes mesures envisagées et soulevé leurs complexités : « Pomper dans les alluvions de la Moselle risque de baisser les nappes. Il y aurait une réserve naturelle régionale affectée (« Moselle Sauvage ».) et aussi un site Natura 2000. Il faut connaître le système hydraulique. Il y aurait aussi des bâtiments à construire ainsi que des routes d'accès et une station de traitement. Il faudrait faire un inventaire d'espèces ce qui prendra 6 mois. Concernant l'idée de l'interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois, il y a une zone de captage qui pourrait être impactée. Et concernant l'option de l'exploitation de la nappe des GTI Sud-Est, il y a des zones humides intéressantes. Des écrevisses. Il faudrait mieux comprendre le système hydrogéologique. La modification implique aussi des installations d'aqueducs. » D'autres complications pourraient venir des intérêts financiers ou politiques : « Avant peu était fait. Maintenant on nous parle des investissements de l'ordre de grandeur de 15 ou 30 millions Euros. Pour un élu d'une petite commune ce sont des grands chiffres. Je travaille beaucoup avec des bénévoles. »

4. L'ambiance actuelle entre les parties prenantes

Baisse des tensions par rapport à 2016 mais niveaux de confiance bas entre certains acteurs
Similaire à ce que les acteurs ont évoqué sur l'historique, différents acteurs voient « le pic des tensions » dans l'année 2016. Selon un interlocuteur : « Maintenant c'est mieux qu'au pire moment en 2016 quand les tensions sont montées très haut. » Selon un autre acteur on a maintenant « calmé le jeu. »

Cependant les tensions de 2016, ainsi que d'autres facteurs ont laissé des traces sur le niveau de confiance des parties prenantes, qui est vu par plusieurs interlocuteurs comme plutôt bas. Pour illustrer : Deux interlocuteurs ont demandé à ce prestataire au début de l'entretien s'il avait des relations privées avec des représentants de Nestlé Waters. Et un interlocuteur a dit que « Je n'ai plus confiance en personne ». Selon un autre interlocuteur « Il y a des non-dits dans la CLE. ». Et un autre acteur a dit: « J'ai l'impression d'un passif très lourd. Il y a des non-dits et des jeux d'acteurs ». D'autres interlocuteurs se posent des questions sur l'intention constructive de certaines parties prenantes : « Je ne suis pas sûr que Fleck veut jouer le jeu ».

Depuis la deuxième moitié de l'année 2016 il y a eu différents efforts pour améliorer la communication entre les acteurs. Par exemple Nestlé Waters et l'Ermitage ont reçu des représentants des associations (« Il y avait un moment en 2016 où on a rencontré les associations. Cela a détendu l'atmosphère. Fleck était constructif »), la DDT est aussi intervenu en médiateur entre des représentants des associations et de l'Ermitage. Et Nestlé Waters a aussi décidé de baisser sa consommation annuelle de la nappe GTI. Même si les réactions à ces efforts étaient favorables chez certains (« Nestlé Waters est devenu plus participatif qu'avant. Ils montrent leurs efforts pour économiser de l'eau ») ; ces efforts n'ont pas créé des niveaux de confiance solides entre tous les acteurs comme le montre la suite des commentaires.

Suspensions vis-à-vis des responsables du SAGE et vis-à-vis de Nestlé Waters

Pour certains acteurs il est difficile de croire en les bonnes intentions des responsables du SAGE et de Nestlé Waters. Cela est lié à certains événements dans l'historique – comme le conflit d'intérêts perçu, certains comportements « cassants » des responsables et aussi un manque de transparence perçu. Un interlocuteur illustre: « A la CLE de 2016 la réaction de Mme Pruvost m'a mis mal à l'aise. M Muller avait demandé combien cela va coûter. Mme Pruvost avait dit qu'on ne parle pas d'argent ici. J'étais choqué et révolté. Puis à la fin de la réunion j'ai découvert le lien de Mme Pruvost avec Nestlé Waters ». Un autre interlocuteur fait aussi allusion à une autre réunion : « Dans l'échange à l'Alhambra Claudie Pruvost était très cassante. 'Cela sera comme ça. Vous n'avez pas la parole.' Cela mettait mal à l'aise. C'est là où les choses ont dérapé. ». Cet interlocuteur mentionne aussi un autre aspect, celui de la diffusion de l'information : « Le SAGE a fonctionné longtemps sans impliquer la population dans un petit groupe qui était responsable pour le SAGE. La Vigie de l'eau avait seulement un rayonnement autour de certains scientifiques. La population ne va pas s'informer sur leur site web. Il y a eu un travail à huis clos. C'est gênant. Les représentants du SAGE n'ont jamais donné d'information. Il y avait un manque de diffusion d'information. Et donc un doute s'est installé : est-ce que c'est volontaire ? Cela donne une mauvaise impression du SAGE. Dommage. »

Et un autre acteur montre ses doutes par rapport aux économies proposées par Nestlé Waters: « On a rencontré Nestlé Waters. Leur offre de baisser le volume à 750k m3 n'est qu'un repli tactique pour faciliter les transferts d'eau. Plus tard ils vont se resservir. »

Plusieurs conséquences apparaissent importantes de cette situation pour le processus de concertation :

- ◆ Une transparence complète sur toutes les données mais aussi sur la prise de décision concernant le processus de concertation même. Cela pourrait par exemple se faire avec un « groupe de suivi du processus » constitué d'un représentant de chaque collège et qui pourrait aborder des doutes éventuels sur des questions de transparence à tout moment pendant le processus.
- ◆ La création d'une stratégie convaincante pour l'interaction avec la population. Cela peut impliquer un processus de consultation voire de concertation du grand public.
- ◆ Inclure au début de la concertation le principe d'essayer de trouver des solutions gagnant-gagnant.

Réactions frustrées par rapport à certains comportements des associations

D'un autre côté, certains interlocuteurs se sont montrés frustrés avec un comportement spécifique de la part de certains représentants des associations. Selon ces interlocuteurs ces représentants des associations peuvent s'accorder sur certaines choses dans des réunions pour changer leur avis peu de temps après et revenir sur ces accords. Le résultat est une frustration, une impression de ne pas avancer et un doute sur les intentions des associations – même si des côtés positifs des contributions des associations sont aussi vues par certains de ces acteurs. Voici les commentaires illustratifs de 4 acteurs :

« Il y a un pattern répétitif : On a une réunion où on pense qu'on a avancé mais après les associations reviennent sur leur pas et on réalise qu'on n'a pas avancé. Un exemple est la lettre de M Fleck du 28 mai 2017 où il dit que les associations n'accepteront pas des mesures de substitution. Et cela après une réunion du CoTech du Schéma Directeur dans laquelle une solution semblait se dégager

notamment d'utiliser un mélange de deux mesures de substitution (GTI sud est plus l'eau du SIE de la Vraine et du Xaintois). C'est même M. Fleck qui a dit dans cette réunion qu'il n'acceptera pas l'unicité de la substitution. Alors, on a proposé de mélanger deux mesures de substitution. Mais après il a dit qu'il n'accepterait pas de mesures de substitution du tout. »

« Les associations remettent en cause les choix pris ensemble. Elles s'expriment d'une manière dans les réunions et d'une manière totalement différente dans les réseaux sociaux. Cela n'a pas de cohérence. Cette cohérence et fiabilité serait souhaitable. Il est possible que les associations à leur niveau aient un problème d'alignement interne. »

« Les associations ont reconnu les efforts de Nestlé quand Nestlé Waters a baissé la consommation. Mais trois mois plus tard ils disent que c'est seulement de la com »

« Cela me gêne que les associations laissent passer les CLE et ne s'y expriment pas et puis ils parlent à la presse. C'est une schizophrénie. Car ils disent 'on nous écoute pas' - mais en même temps ils ne s'expriment pas ! Ça devient lourd. Des fois on a l'impression qu'on peut discuter avec eux et après cela devient 'non' . »

En conséquence certains acteurs ont des doutes sur les intentions constructives des associations pour la nappe des GTI et soupçonnent que leur intérêt principal est politique :

« En fin 2016 les associations ne sont pas élues au bureau de la CLE avec le bordel qu'elles ont fait. Le bureau est un truc sérieux. Ils sont politisés. La femme de Schmitt se présente aux élections. Il y avait aussi une rencontre à l'Ermitage prévue avec Fleck et les autres associations. Fleck a préféré participer à une réunion de Vosges Télévision. Ce n'était pas correct de la part de M Fleck. Mais il est aussi vrai que grâce aux associations Nestlé Waters a changé de cours. Mais c'est un contre-pouvoir négatif. Ils disent des choses négatives. La posture de Vosges Nature est de condamner tout. »

« Ils veulent faire parler d'eux. Ils ne veulent pas donner de l'eau aux industriels. Ils n'ont pas de volonté constructive. Je ne vois pas de résultat positif de la part de Fleck. »

« Pour exister ils attaquent les industriels. Par contre ils ne viennent pas nous voir pour s'informer. Ils pourraient venir me voir mais cela n'est pas médiatisé. »

« C'est énervant. C'est caricatural. De dire que c'est seulement Nestlé qui profite. Nestlé profite aussi à la société. C'est pousser à l'absurde. Pendant l'inauguration d'une exposition les associations se sont invitées dans la réunion en chantant des chansons. Ils invitent la presse et les photographes. Après on en parle dans les journaux. »

« La résistance de la part des associations cela m'agace. Cependant ils posent des questions intéressantes. Mais ils ne proposent pas de solution. Est-ce qu'on peut avancer avec eux ? »

Comme déjà évoqué dans la section précédente une **conséquence pour la concertation** devrait être de mettre en avant le principe d'essayer de trouver des solutions gagnantes-gagnantes. Un autre principe devrait être de fixer les accords par écrit – même pendant les réunions.

Intérêts des acteurs individualisés

En conséquence du niveau de confiance bas et des doutes sur les intentions constructives entre les uns et les autres, il n'est pas surprenant que certains interlocuteurs pensent que tous ou au moins la plupart des acteurs ont abandonné la recherche d'un intérêt commun. Selon un acteur : « Le jeu d'acteurs est fort. Chaque acteur est ancré dans ses intérêts. Ils ont quitté la recherche d'un intérêt

commun. » Et un autre : « Il y a chez certains un renfermement sur leur volonté de décider. La logique est 'nous avons raison'. Toute autre proposition est vouée à l'échec. »

Ici aussi la **conséquence pour la concertation** devrait être de proposer et valider a priori de travailler dans un esprit patrimonial, c'est-à-dire : quand on pose la question de quel acteur devrait faire quelles économies il faudrait réfléchir à des solutions qui font que tous les acteurs du territoire en bénéficient.

Malaise sur les délais courts et le temps déjà passé

Dans différents commentaires avant il a déjà été mentionné qu'un malaise existe chez certains acteurs par rapport au temps écoulé d'un côté (« on a perdu beaucoup de temps », selon un interlocuteur) et par rapport au délai court qui reste : « Le processus a été long et peu efficace. On n'a pris aucune mesure. On pourrait avoir l'impression qu'une situation d'urgence est créée exprès. »

Un autre acteur exprime aussi son malaise par rapport à ce sentiment d'urgence : « On ne se donne pas le temps pour faire les choses correctement. Par exemple par rapport aux décisions de substitution. C'étaient des décisions hâtives dans la CLE d'avril 2016 parce que cela a permis 'd'avancer'. Mais le problème : Si tout n'est pas fait correctement il faut le refaire. » Cet acteur donne un exemple (même si cet exemple touche plus au moyens que le SAGE se donne en général qu'au aspect de délai) : « Je suis inquiet sur l'étude environnementale en cours car elle est faite par une stagiaire. Il faut évaluer des zones humides etc. Cela n'est pas le niveau d'une stagiaire »

Et finalement un quatrième acteur démontre parfaitement le dilemme entre la volonté d'avancer et la volonté de « faire les choses correctement » car il préfère avancer rapidement : « Je suis impatient. Il faut avancer. »

La **conséquence de cette situation pour la concertation** devrait être – selon l'avis de ce prestataire - de « faire les choses correctement » dans la concertation, c'est-à-dire d'essayer de mettre les non-dits sur la table et d'avancer de cette manière.

5. Les idées des acteurs sur des solutions possibles pour équilibrer la nappe

Pendant les entretiens les interlocuteurs ont énoncé différentes idées pour équilibrer la nappe, notamment :

- ◆ Les économies d'eau
- ◆ La valorisation économique des économies
- ◆ Les mesures de transferts
- ◆ Des nouvelles structures de gouvernance
- ◆ La mise en place successive des solutions

Les économies d'eau

Un acteur a dit que « nous devons tous faire des efforts ». Néanmoins la plus grande partie de propositions pour les économies concerne Nestlé Waters, suivi par des idées pour les autres usagers.

Les économies de Nestlé Waters

La vision des acteurs concernant les efforts d'économies de Nestlé Waters diffère entre les acteurs. Alors qu'un acteur a dit que « entre 0 à 200 ou 300 mille m³ de production pour Nestlé serait idéal » (impliquant autour de 500 milles m³ d'économies) les autres interlocuteurs étaient moins tranchants et également moins spécifiques.

Plusieurs interlocuteurs ont une vision de Nestlé Waters comme un usager d'eau différent des autres usagers sur le territoire. Cette vision justifie ensuite de demander plus d'efforts à Nestlé qu'aux autres : Un acteur a dit : « Il y a une différence entre les consommateurs et l'utilisateur Nestlé Waters qui utilise l'eau comme une matière première. » Un deuxième interlocuteur fait écho : « Eventuellement une discussion sur les valeurs sera nécessaire. Il faudrait faire un débat sur l'éthique, sur la redistribution de la richesse de Nestlé Waters. Qu'est-ce que va apporter Nestlé au territoire ? Est-ce qu'ils peuvent redistribuer quelque chose au territoire ? »

Dans ce contexte les diminutions des emplois chez Nestlé Waters sont aussi vues de manière critique chez certains acteurs : « Il y a une histoire longue d'usage de la nappe qui a amené la situation de la crise. C'est une responsabilité des industriels. Ils connaissaient la situation du GTI. Pour produire un litre ils en utilisent deux. Ils font le chantage de l'emploi. Il n'y a pas d'adéquation entre ce que prélève Nestlé Waters et leur politique d'embauche. Depuis 15 ans il y a une diminution très forte d'emplois et une augmentation des prélèvements. » Un autre interlocuteur mentionne un avis similaire : « Aujourd'hui NW a 900 salariés. Ils vont baisser à 200 ou 300 dans la durée. L'emploi est donc un faux argument. Il ne sera pas sécurisé ». Un autre interlocuteur pense que « Nestlé ne crée pas de croissance et peu d'emploi. »

Puis un autre interlocuteur dit : « On peut revoir les autorisations industrielles. C'est un scénario possible. L'Ermitage est dans les standards. Elle achète de l'eau au SIE de Bulgnéville. Nestlé Waters par contre prélève aux autorisations. Ils paient seulement des redevances pour le prélèvement. Un scénario est de couper le robinet. »

Par contre les visions des acteurs ne sont pas unanimes sur ce point comme l'expose le paragraphe sur les objectifs et sujets. Une partie des interlocuteurs veulent que « les industriels soient satisfaits » comme l'a dit un acteur.

Les économies d'eau par les autres acteurs

Un acteur imagine que l'Ermitage pourrait faire plus d'efforts d'économie (« Est-ce qu'ils ne pourraient pas aller vers 350 mille m³ de consommation ? ») pendant que d'autres interlocuteurs pensent que « L'Ermitage est dans les standards. » En général les interlocuteurs ont demandé moins d'efforts à l'Ermitage qu'à Nestlé Waters ce qui est aussi probablement lié à une vision différente des deux entreprises.

Pour les autres usagers les interlocuteurs ont mentionné « les mesures coté citoyen, par exemple, les bacs de rétention » et « toutes ces petites mesures d'économie ».

Plusieurs interlocuteurs ont aussi cité « la performances des réseaux » d'eau potable. Selon un « on est déjà pas mal placé vers 80 pourcent de performance. Mais on peut aller à 85 pourcent. »

Créer des sites laboratoires pour les économies

Un acteur a évoqué que des « sites laboratoires pour économiser l'eau » pourrait servir à développer des nouvelles idées et aussi démontrer ce qui marche.

La valorisation économique des économies d'eau

Au moins trois acteurs voient un potentiel économique des économies d'eau, c'est-à-dire que l'industrie pourrait gagner de la valeur avec les économies d'eau. Selon un interlocuteur : « Il faut valoriser les économies. Par exemple avec des labels du territoire. Utiliser le capital de la biodiversité, le tourisme, la protection de la terre. » Un autre interlocuteur propose de manière très concrète : « On peut écrire des informations sur les processus locaux sur les bouteilles. » Et un troisième spécifie : « Les produits industriels fabriqués grâce cette eau pourraient devenir des produits éthiques. On pourrait les labéliser ainsi. On pourrait mettre sur le fromage qu'il est produit avec une basse consommation de l'eau. Il y a eu par exemple beaucoup de communication concernant Agrivair. Nestlé Waters pourrait voir quelque chose d'intéressant dans une gestion exemplaire. »

Les mesures de transfert

Comme évoqué dans la section sur les objectifs et les thématiques pour un nombre important d'acteurs des mesures de transferts sont indispensables pendant que d'autres acteurs s'y opposent.

Dans tous les cas les entretiens ont relevé que la mise en place des mesures de transfert serait complexe car elles touchent à des besoins de qualité d'eau (pour l'industrie comme par exemple l'Ermitage mais aussi pour des particuliers), environnementaux (zones humides, baisses des nappes ailleurs et impact des nouvelles installations), aux coûts d'investissement et au prix de l'eau associé, et puis finalement à la gouvernance (qui gère dans quel cadre ?).

Il y a des acteurs qui ont évoqué des opinions sur les trois mesures de transfert discutés aujourd'hui dans le cadre du schéma directeur. Ces opinions ne sont pas toujours alignées. Par exemple un acteur voit l'eau du « GTI sud –est » comme « trop minéralisée » pendant qu'un autre acteur considère que cette eau « serait parfaite » car elle est – selon lui - « quasi identique » avec l'eau actuelle.

La conséquence de cette complexité et de ces différents points de vue pour la concertation devrait être de fournir des informations détaillées sur des aspects de qualité de l'eau des différentes options ainsi que les différents besoins des usagers par rapport à cette qualité, de discuter des impacts environnementaux pour les différentes options ainsi que les couts associés et les implications pour les prix. Concernant les idées sur la gouvernance il y a certainement des aspects techniques et financiers à évoquer dans la concertation mais il y a aussi des aspects politiques. Aujourd'hui la question reste en suspens de savoir si cette concertation pourrait être le lieu d'évoquer ces aspects politiques.

Des nouvelles structures de gouvernance

Plusieurs interlocuteurs ont évoqué l'idée de mettre en place de nouvelles structures de gouvernance pour ainsi « mutualiser » la gestion de l'eau.

Selon un acteur on peut « renouveler l'infrastructure vieillissante avec la mise en place des mesures de substitution. » Selon un autre « il faut mutualiser. Comme chez bla bla car. Chacun ne peut pas

rester dans son clocher. Par exemple par rapport aux stations de pompage. ». Un troisième acteur pense qu' « un syndicat mixte est possible pour gérer les réseaux AEP. » Il dit aussi, cependant, que dans ce cas « il faudrait une concertation entre les élus de Mirecourt, Vittel et Bulgnéville. »

Comme indiqué dans la section sur le contexte la loi NOTRe pointe aussi vers une mutualisation. Par contre actuellement l'idée d'un syndicat mixte, ou même d'une gestion partagée entre les différents SIE n'est pas approuvée par tous les acteurs.

La mise en place successive des solutions

Finalement deux acteurs ont considéré qu'il « n'est pas réaliste de mettre les mesures en place en même temps ». Selon un interlocuteur « les solutions doivent être successives ». Un autre acteur fait écho : « Economiser entre 500 mille et 1 million m³ par an n'est pas faisable rapidement. Il faut penser cela en 10 à 15 ans et se projeter dans l'avenir. »

6. Les idées des participants sur le processus de concertation à mettre en place

Les points précédents discutés dans cette note de synthèse ont déjà relevé un nombre d'aspects qui – selon une partie des interlocuteurs – seraient importants à respecter pour le processus de concertation envisagé. Ces points sont :

- ◆ Travailler dans un **esprit patrimonial**, ce qui implique de réfléchir ensemble à des solutions gagnantes- gagnantes. Ce principe peut être inclus dans un accord préalable à la concertation.
- ◆ Instaurer une **transparence complète sur toutes les données** mais aussi **sur la prise de décision concernant le processus de concertation** même. Cela pourrait par exemple se faire avec un « **groupe de suivi du processus** » qui consisterait d'un représentant de chaque collègue et qui pourrait aborder des doutes éventuels sur des questions de transparence à tout moment pendant le processus.
- ◆ Prendre en compte les **non-dits** et essayer de les rendre discutables. Cela pourrait par exemple se faire (en partie) par un accord conclu avec les participants dès le début de la concertation. Selon cet accord les participants s'engageraient à soulever les points qui sont importants pour eux (Dans le cas contraire la concertation aurait peu de sens).
- ◆ Mettre au cœur de la concertation la question : « **Comment équilibrer la nappe dans un esprit patrimonial naturel, économique et social du territoire ?** »
- ◆ Avant de discuter de cette question, passer par une **phase pédagogique** dans laquelle les participants peuvent se familiariser avec les plus récentes données concernant la situation de la nappe, les usages et les besoins actuels et futurs envisagés. Cela devrait aussi inclure des informations sur les besoins concernant la qualité de l'eau, les options de transferts envisagés, les coûts associés et les implications pour les prix de l'eau. Il faudrait aussi des informations sur la situation de la gouvernance actuelle et des options futures envisagées.
- ◆ **Fixer les accords obtenus par écrit** même pendant les réunions.
- ◆ Créer une **stratégie convaincante pour l'interaction avec la population**. Selon certains cela doit au moins être un processus d'information, selon certains d'autres cela devrait être un processus de consultation voire de concertation du grand public.

Au-delà de ces points les interlocuteurs ont mentionné les idées suivantes concernant le processus de concertation envisagé:

Surmonter la gestion d'une contrainte et aller vers un projet de territoire

Selon un interlocuteur « Il faut aller au-delà de l'impression d'avoir à gérer une contrainte et plutôt envisager un projet de territoire. L'eau est une des ressources principales du territoire. Le capital de ce département est l'eau. Il faudrait réfléchir comment nous pouvons valoriser ce capital sur 10 à 20 ans. » Le même interlocuteur a argumenté qu'aujourd'hui l'environnement est souvent vu comme une contrainte mais qu'il faut développer « une autre vision de l'environnement. Investir dans l'environnement c'est un investissement futur rentable. De cette manière transformer une contrainte en un atout. Un atout du territoire. Préserver une eau de qualité. Sauver le territoire. Dans un tel projet de territoire il faudrait se projeter à 20 ans. ».

Indépendamment de cet acteur, cinq autres interlocuteurs ont aussi fait écho à l'idée d'un projet de territoire dans la concertation.

Etre ouverts à tous les sujets

Cette idée reste controversée parmi les interlocuteurs mais la plupart des interlocuteurs (et de tous les collègues) sont en faveur que « tout peut rentrer » dans la concertation. Ce principe aura bien évidemment des implications sur les délais.

Gérer les délais

Sur ce point aussi les avis sont opposés entre les interlocuteurs. Certains soulignent qu'il « faut respecter les délais » (de fin 2017 pour arriver à une stratégie du SAGE) pendant que d'autres disent que « cela fait 40 ans que le problème existe. L'Etat français est en cause s'il n'a pas pris de mesures. Je ne suis pas d'accord sur la rapidité maintenant. »

Restreindre le processus de concertation aux membres de la CLE versus ouvrir le processus à un panel de citoyens

Egalement ce sujet est resté en suspens entre les différents interlocuteurs. Il y avait une minorité qui a très clairement dit qu'il faudrait ouvrir le processus de concertation aux citoyens pendant que d'autres interlocuteurs étaient strictement opposés à cette idée.

Un interlocuteur a dit : « La population devrait être consultée. Il faut que les gens comprennent d'où vient le déficit de la nappe et quel pourrait être le rôle de chacun dans la solution. Seulement informer les gens ne sert pas à grand-chose. Mais cela pourrait être une première partie. Il faudrait plutôt consulter pour arriver à une prise de conscience. Et il faudrait prendre le temps pour réfléchir dans le cadre d'un processus démocratique. Un élu c'est un élu du peuple. Il doit accepter – même souhaiter - que les citoyens s'expriment. Si l'élu amène la possibilité d'une réflexion commune c'est le meilleur choix pour le citoyen. »

Un autre acteur a dit : « S'il y a seulement un processus avec la CLE on pourrait politiser le combat. »

Différents interlocuteurs avaient des visions opposées : « Je ne crois pas à un processus avec des citoyens. » a dit un acteur et d'autres y ont fait écho. Les raisons énoncées étaient les délais, la

capacité des membres de la population de mener ce genre de réflexion et qu'il « ne faut pas exclure les élus ».

Annexe 1 : Liste des entretiens menés

Le gros des entretiens a eu lieu dans la semaine du 12 au 16 juin 2017 :

Planning de la semaine du 12 juin: entretiens SAGE GTI

Horaires	Lundi 12/06/2017	Mardi 13/06/2017	Mercredi 14/06/2017	Jeudi 15/06/2017	Vendredi 16/06/2017
08:30	Dominique Raby, Jean Marc Vauthier AERM ;	libre	Régine Bégel, CD, Epinal	Aurélie WOJCIECHOWSKI, CD, Epinal	Jacques Collinet, maison, Mandres- sur- Vair
08:45	Xavier Marly, Alain Lercher, DREAL, Metz				
09:00					
09:15					
09:30					
09:45					
10:00					
10:15					
10:30		Arlette Jaworsky, Mairie, Contrexéville	Robert Muller, maison, Epinal		Jean Charles le Squeren, Daniel Gremillet, Bernard Salquebre, Frommagerie de Bulgnéville
10:45				Jean-François Fleck, maison, Nompatelize	
11:00					
11:15					
11:30					
11:45					
12:00					
12:15	Laurence Chicot, CD, Epinal				
12:30					
12:45					
13:00					
13:15					
13:30		Bernard Schmitt, maison, Vittel	Manuel Lemke, maison, Gérardmer		
13:45					
14:00				Yann Dacquay et Maxime Delome, DDT, Epinal	
14:15					
14:30					
14:45					
15:00	Daniel Thiriat, Mairie de Mandres sur Vair				
15:15					
15:30		Jean Duchemin, Vigie de l'eau, Vittel			
15:45			Christiane Leocanet, maison, Remiremont		
16:00					
16:15					
16:30					
16:45					

17:00
17:15
17:30
17:45
18:00

Jean-Luc Cousot,
Syndicat, mairie,
Villers

Fixé hors cette semaine :

Date et horaire	Interlocuteur	Lieu
30 mai, 10 heures	Marine Grémont	Montpellier (BRGM)
6 juin ; 9 heures	Jean Louis CROVILLE	Téléphone
7 juin ; 14h30	Olivier VIDAL, Fabio BRUSA	Vergèze et téléphone

Contacts sans suite :

- ◆ Guy Sauvage
- ◆ Jean-Jacques Gaultier
- ◆ Luc Gerecke
- ◆ Pascal Millot
- ◆ Jean-Marie Henriot
- ◆ Claudie Pruvost

Annexe 2 : Questionnaire semi-directif utilisé

Date :	

Face à face	
Téléphone	
Skype	

1) Ouverture

- ◆ Info sur intervieweur (si nécessaire)
- ◆ Mon rôle (créer processus, appuyer pour *qu'eux* peuvent trouver des solutions)
- ◆ Info sur objectifs de ces entretiens :
 - mieux comprendre l'histoire, les thèmes et les acteurs du SAGE GTI mais aussi certaines questions techniques
 - mieux comprendre leur vision du processus de concertation requis maintenant
 - définir les objectifs de ce processus de concertation
- ◆ Nombre des personnes interviewés
- ◆ Les sujets de l'entretien (résumés)
- ◆ Confidentialité dans le *reporting* individuel et personnel (par contre oui : résumé des intérêts évoqués)
- ◆ Prise de notes pendant l'entretien
- ◆ Des questions ?

2) Votre rôle dans le SAGE GTI. Impliqué depuis quand (CLE ou autre) ?

3) Pour vous l'objectif principal dans le SAGE GTI est de...

4) Histoire du GTI : Comment avez-vous perçu la phase de 2013 jusqu'en octobre 2015? Est-ce que vous la considérez importante aujourd'hui ? Si oui ou non : pourquoi ? Comment avez-vous perçu en comparaison la phase à partir de fin 2015 et en 2016/17 ?

- 5)** Quels épisodes ou moments dans l'histoire du GTI sont pour vous des moments clés ? Pourquoi ?
- 6)** Est-ce qu'il y a des moments dans l'histoire du GTI où vous avez eu des réactions émotionnelles vives ? Lesquelles ?
- 7)** Est-ce qu'il y a des moments dans la dynamique du groupe (CLE, bureau, Cotech,...) où vous diriez : A partir de ce moment-là quelques choses a fondamentalement changé dans le groupe ? C'était un point tournant ? On a passé un cap pour le mieux ou le pire ?

8) Les thèmes : Quels sont pour vous actuellement les thèmes essentiels sur lesquels il faut arriver à une compréhension partagée ?

Economie d'eau : Comment voyez-vous les intérêts pour les différentes options de substitution ? Comment une option qui se base à 100 pourcent sur des économies ? (qualité de l'eau, prix – qui paie quoi, technicités (connections), gouvernance – syndicat unique ou non)

Eau et économie : Comment voyez-vous les effets de la production industrielle de l'eau sur le territoire ? Quelle est l'importance des impôts pour certains acteurs ? D'autres intérêts des acteurs liées à la production industrielle ?

Eau et gouvernance : Comment voyez-vous l'émergence de structure intercommunale pour la gestion des services des eaux (certains veulent garder les syndicats actuels) ?

Eau et changement climatique : comment ce changement va jouer sur la disponibilité de l'eau et comment cela devrait être prise en compte ? (un scénario avec 100% d'économies d'eau serait probablement envisageable si la quantité d'eau disponible dans le futur restait inchangée par rapport à l'actuelle)

D'autres thèmes qui vous paraissent important ?

- 9) Les acteurs** : Comment voyez-vous les intérêts de différents acteurs dans ce processus ? Concernant les thèmes ? Concernant les thèmes qu'il faudrait et qu'il ne faudrait pas traiter dans le cadre de cette concertation ?

- 10) Le processus :** Comment vous voyez la situation actuelle dans la CLE par rapport à sa capacité d'avancer ? Quel sont les points forts de la CLE ? Les points faibles ? Ils sont dus à quoi ?
- 11)** Quel est le niveau de tension actuelle entre 0 (absence de tension) et 10 (des tensions très importantes qui mène à des blocages de travail très importants)
- 12)** Quelle est votre intérêt par rapport à la situation actuelle dans le SAGE GTI ? Qu'est-ce qu'il faudrait absolument éviter ? Quel serait le pire cas pour vous ?

- 13)** Quelles conditions doivent être en place pour pouvoir avancer dans la CLE? Quel serait là-dedans votre rôle ? Le rôle de l'intervenant ?
- 14)** Qu'est-ce que vous avez déjà fait pour faciliter du progrès dans cette situation ?
- 15)** Est-ce que vous avez déjà envoyé des signaux que vous êtes prêt à trouver des solutions ? Est-ce que cela a été entendu ?
- 16)** Quelle forme pourrait prendre une solution pour vous ?
- 17)** Comment voyez-vous le processus de concertation futur ? Que devrait-il se passer ?
- 18)** Comment voyez-vous l'implication potentielle de citoyens ?

- 19)** (AE, CD, DREAL, autres) Acceptable d'ouvrir le processus de concertation à une « 5e solution » (économie d'eau impliquant les entreprises) ?
- 20)** (associations) Acceptable de suspendre les attaques publiques pour la phase d'essayer de se comprendre ? Si cela n'est pas possible qu'est ce qui devrait se passer pour que cela soit possible ? Un processus de concertation avec le grand public plus tard ?
- 21)** **Résumé et conséquences pour le processus envisagé :** Si vous laissez passer en revue la situation décrite par vous quelles conséquences il faudrait en tirer pour le processus de concertation (contenu et organisation du processus)